

février 2020



## Actualités de la Direccte Grand Est sur ses différents champs d'intervention.

### ENTREPRISES, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

#### Les chiffres de l'apprentissage en 2019 : pour la première fois, une croissance à deux chiffres !



Le 4 février 2020, le ministre du travail a présenté les chiffres de l'apprentissage en 2019, en présence de chefs d'entreprises, d'apprentis, de maîtres d'apprentissage, de responsables de CFA et des organisations professionnelles et consulaires.

Au 31 décembre 2019, il y avait 485 800 apprentis en France (soit 361 733 entrées en apprentissage en Métropole), soit une hausse de + 16% par rapport à 2018.

En région Grand Est, ce sont 30 827 nouvelles entrées d'apprentis qui sont enregistrées soit +15.5 % par rapport à 2018. La région est la 4<sup>e</sup> de France métropolitaine avec une part de 8,5 % de l'ensemble des nouveaux apprentis.

Lien vers le [tableau de bord régional des contrats d'apprentissage de 2019](#).

#### Coronavirus - COVID-19 : accompagnement des entreprises impactées par l'épidémie

Les pouvoirs publics se mobilisent pour apporter des solutions concrètes aux entreprises impactées et les accompagner dans les semaines qui viennent. Il leur est conseillé de consulter les sites d'information du Gouvernement :

- Pour des informations générales sur l'état de l'épidémie et les mesures d'hygiène à prendre : [Info Coronavirus COVID-19](#)
- Pour des informations sur les bonnes pratiques, les droits et les devoirs des entreprises et des salariés : [le questions-réponses du ministère du travail](#).

Des mesures de soutien des entreprises qui rencontreraient des difficultés sérieuses ont été mises en place telles que l'activation de l'activité partielle ou le report d'échéances sociales ou fiscales.

[En savoir plus sur les différentes mesures](#)

#### Duoday 2020 : un tremplin vers l'emploi pour les travailleurs.euses handicapés.ées !

La 3<sup>e</sup> édition du DuoDay aura lieu le 14 mai 2020. Le principe est simple : 1 journée, 1 rencontre, 1 partage d'expériences.

Aujourd'hui, le taux de chômage des personnes handicapées est de 19%, le double de la moyenne nationale.

En 2019, 12 900 duos étaient concrétisés, soit 25 800 participants, grâce à la mobilisation volontaire des 6 800 employeurs et l'implication des 2 400 structures accompagnantes. En Grand Est, 569 duos étaient constitués.

Ces duos permettront aux personnes handicapées de découvrir un métier, un employeur, d'amorcer un parcours d'insertion ou de vivre une expérience nouvelle. Quant aux structures qui s'engageront, elles pourront découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs handicapés, affirmer les valeurs sociales de leur entreprise et sensibiliser leurs équipes. [Comment participer ?](#)



#### Intéressement et participation: motiver les salariés et renforcer la performance de l'entreprise grâce à l'épargne salariale

L'épargne salariale revêt différentes formes : participation, l'intéressement, plans d'épargne salariale. Elle est mise en place dans le cadre d'accords d'entreprise et ouvre droit à des avantages.

L'intéressement est facile à mettre en place dans l'entreprise. C'est un complément de rémunération qui permet à une entreprise d'associer financièrement ses salariés à ses résultats et à la réalisation de ses objectifs. Les primes versées à ce titre sont exemptées de charges patronales pour les entreprises de moins de 250 salariés. Découvrez [les trois étapes pour le mettre en place facilement](#).

#### Les emplois francs 2020

Pour lutter contre le chômage massif qui touche les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), le dispositif des emplois francs est généralisé dans tous les départements depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les emplois francs sont une aide financière pour les employeurs qui recrutent des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Cette aide peut atteindre 2 500 € par an sur 2 ans maximum pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois et 5 000 euros par an sur 3 ans pour une embauche en CDI. [En savoir plus](#)

Signature des premiers emplois francs en région Grand Est : [en Moselle](#) - [en Meurthe-et-Moselle](#) - [dans le Bas-Rhin](#)



#### Le Haut-Rhin une chance. Les entreprises s'engagent !

Une dizaine d'entreprises ont rejoint le club Le Haut-Rhin une chance ! L'objectif pour le Haut Rhin est de rassembler au sein de son club départemental 100 entreprises inclusives sur 3 ans.

Les initiatives concernées sont :

- Développer la découverte de l'entreprise pour bien s'orienter et se former
- Mettre le pied à l'étrier et développer les passerelles vers l'emploi durable pour les plus vulnérables
- Accompagner les personnes habitants dans les territoires les plus fragiles
- Faciliter l'accès aux produits et services de base pour les personnes les plus démunies

[Lien vers l'article](#)

### TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

#### Brexit, droits et obligations des employeurs et salariés

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2020, une période de transition s'est ouverte jusqu'à fin décembre (sauf prolongation à la demande du Royaume-Uni), permettant de régler les conditions définitives « du divorce », et notamment d'organiser les futures relations dans le cadre d'un accord commercial négocié entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni.

Pendant cette période de transition, le Royaume-Uni conserve tous ses droits d'accès au marché unique européen et continue d'appliquer l'ensemble du droit européen, y compris les nouvelles règles adoptées par Bruxelles durant l'année. Il perd par contre dès maintenant toute capacité à participer aux procédures décisionnelles de l'UE.

L'accord de retrait permet aux citoyens britanniques et européens de conserver leurs droits. Les citoyens étrangers déjà établis de part et d'autre de façon permanente au moment du Brexit peuvent continuer à y travailler, y étudier et y mener leur vie comme avant.

Retrouvez sur le site du ministère du travail une [FAQ dédiée au Brexit](#).

[Lire l'article complet](#)

#### Négocier la déconnexion

L'Institut du travail-Université de Strasbourg a établi, à la demande de la Direccte Grand Est, un rapport intitulé "Négocier la déconnexion - Analyse des accords Déconnexion dans la région Grand Est" en juillet 2019.

L'étude menée en 2018-2019, et dont ce rapport présente les principaux résultats, a été réalisée pour l'essentiel à partir d'une analyse d'accords d'entreprises portant sur le droit à la déconnexion. Elle s'est également appuyée sur une enquête de terrain réalisée dans un petit nombre d'entreprises tests.

[Lien vers l'article](#)

#### Le ministère du travail recrute des inspecteurs du travail

Les inspecteurs du travail dépendent du ministère du travail et exercent leurs différentes missions dans les Di(r)eccte mais aussi en administration centrale.

En intervenant au contact des entreprises, auprès des partenaires sociaux et de l'ensemble des acteurs du monde du travail, les inspecteurs du travail sont au cœur des relations et des politiques de l'emploi.

Le concours a été repensé notamment pour s'ouvrir davantage aux actifs. Les inscriptions s'ouvrent le 17 février pour se clore le 17 mars 2020.

[Lien vers l'article](#)

## Code du travail numérique



Le code du travail numérique permet à chaque salarié comme à chaque employeur de droit privé, d'obtenir via internet une réponse personnalisée, claire, simple et fiable à sa question concernant le droit du travail. Le service est gratuit.

Le code du travail numérique <https://code.travail.gouv.fr/>, est complémentaire aux services de renseignements en droit du travail de la Direccte (par téléphone, à travers un accueil physique, par courrier électronique).

Retrouvez sur [internet l'article complet et le lien vers la vidéo de présentation.](#)

### Sexisme au travail, 4 RDV proposés à Châlons-en-Champagne par l'ARACT

Les agissements sexistes, le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles sont des risques professionnels comme les autres.

Pour mettre en place des actions durables, l'Aract Grand Est propose un cycle de Quatre rendez-vous gratuits pour aider les entreprises dans leur démarche de prévention.

En s'appuyant sur le cycle de webinaires du réseau Anact-Aract dédié au sujet, ces moments d'échanges apporteront des repères et des outils pour agir sur l'environnement de travail.

[Consultez les webinaires en replay.](#)

4 Rdv d'une durée de 2h chacun :

- 5 mars 10h : Sexisme au travail, un nouveau risque professionnel ?
- 12 mars 10h : Sexisme au travail : comment évaluer le risque et agir en amont ?
- 19 mars 10h : Sexisme au travail : comment sensibiliser et former ?
- 26 mars 10h : Sexisme au travail : comment traiter un cas ?

Lieu : Aract - 15 rue Charles-Marie Ravel - 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré

[Lien vers l'article](#)

### Professionnels, attention à l'arnaque à la médiation !

Des entreprises ont reçu un courrier les invitant à contacter un service « médiation de la consommation » dans les plus brefs délais pour régulariser leur situation. Il ne faut en aucun cas tenir compte de ce courrier.

Il est demandé aux professionnels de ne pas donner suite à ces sollicitations et d'en informer la DGCCRF, notamment si un contrat a été conclu, à l'adresse suivante : [Bureau-1D@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:Bureau-1D@dgccrf.finances.gouv.fr)

[Lien vers l'article](#)

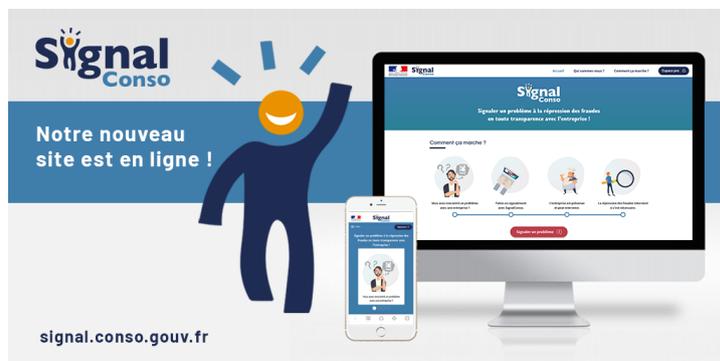
### Signaler un problème sur le site Signal Conso en toute transparence avec l'entreprise !

SignalConso est un dispositif d'alerte de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) qui permet de signaler en quelques clics des difficultés dans le domaine de la consommation et d'obtenir des conseils pour agir.

Ce projet innovant a été lancé en 2018 dans le cadre d'une « start-up d'État ». En impliquant les consommateurs dès les premières étapes de conception, il a placé l'utilisateur au centre du dispositif. Le parcours utilisateur se veut intuitif pour le consommateur et lui permet d'être facilement informé sur ses droits et sur les démarches à effectuer en cas de fraude.

Une expérimentation a été menée en 2019 dans trois régions. SignalConso a par ailleurs couvert un nombre croissant de secteurs de l'économie.

L'objectif de SignalConso est de moderniser le dispositif de signalement en le simplifiant et en informant en toute transparence les professionnels de ce qui les concernent.



[Lien vers l'article de la Direccte Grand Est](#)

#### Directe Grand Est

6, rue Gustave-A. Hirn - 67085 Strasbourg Cedex  
<http://grand-est.directe.gouv.fr>

Directrice de publication : Isabelle Notter  
 Pour vous abonner ou désabonner :  
[ge.communication@directe.gouv.fr](mailto:ge.communication@directe.gouv.fr)